

Le Centre PEP

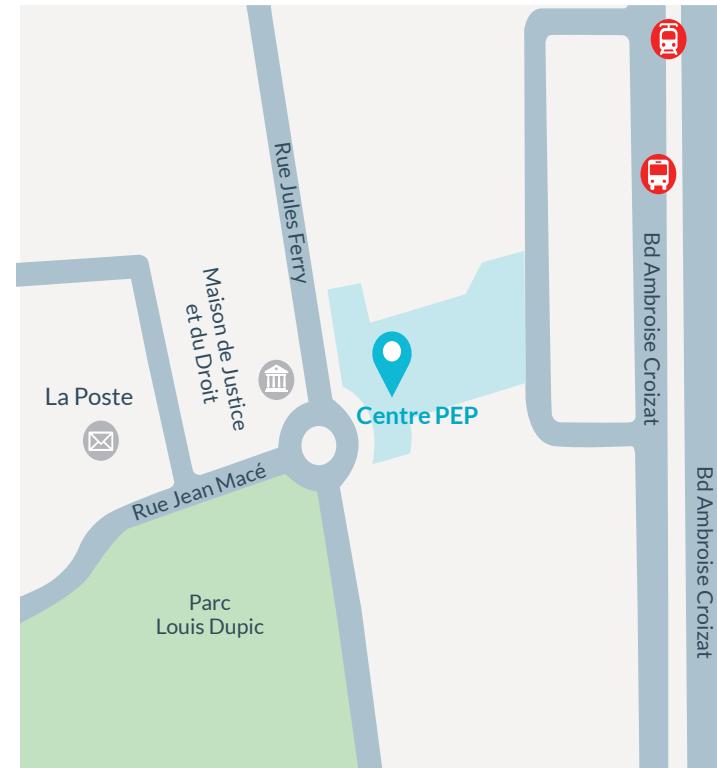
V
V
V
V

... dans le système de santé

Le Centre PEP fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie.

Il est rattaché au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au Centre PEP sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



Centre PEP

21 rue Jules Ferry - 69200 Vénissieux

Accès de la structure

Métro Ligne D - arrêt Gare de Vénissieux
Tram T4 - arrêt Croizat - Paul Bert
Bus 35 - arrêt Croizat - Paul Bert
Bus 39 - arrêt Croizat ou Duclos

Communes desservies

Vénissieux - Saint Fons - Saint Priest - Chaponnay
Communay - Corbas - Feyzin - Marennes - Mions -
Ternay - Saint Pierre de Chandieu - Saint Symphorien d'Ozon
Sérézin du Rhône - Solaize - Simandres - Toussieu

Centre PEP

Immeuble Espace Dupic
(1er étage)
21 rue Jules Ferry
69200 Vénissieux

Tél. : 04 87 34 38 30
Ouverture du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

Le Centre PEP c'est...

- > Un centre qui accueille les personnes de 18 à 35 ans sectorisées sur le pôle 69G27, ayant vécu ou vivant un premier épisode psychotique.
- > Un dispositif d'intervention précoce qui propose un accompagnement intensif et des soins personnalisés sur 3 ans.
- > Une équipe pluri-professionnelles composée de médecins psychiatres, infirmières-case managers, neuropsychologue, psychologue clinicien, psychomotricienne, assistante sociale, pair-aidant, cadre de santé, secrétaire médicale.

Qu'est-ce qu'un épisode psychotique ?

L'épisode psychotique se caractérise par une perte de contact avec la réalité, associée à la présence de symptômes tels que des hallucinations, une perte d'envie, de la désorganisation, un isolement... L'épisode psychotique affecte les pensées, les émotions, les sensations, les perceptions et le comportement. Cela peut s'avérer déroutant pour soi et ses proches.

Quels soins sont proposés au Centre PEP ?

La prise en charge s'appuie sur des entretiens réguliers avec le binôme infirmière-case manager et psychiatre, ainsi que sur des soins individuels et groupaux assurés par les professionnels de l'équipe.

L'accompagnement se construit sur 3 ans, à partir du vécu de l'expérience psychotique et des besoins de la personne.

L'entourage familial, social peut être engagé dès le début des soins.

L'ensemble de ce suivi s'inscrit dans une dynamique de rétablissement.

Comment nous rencontrer ?

La prise de contact se fait par téléphone et sera suivie d'une réponse rapide. Après acceptation de la demande, une rencontre avec une infirmière-case manager sera proposée sous quelques jours.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles à la Maison des usagers du CH Saint Jean de Dieu.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des usagers.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du Centre PEP ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef du secteur.

SÉCURISÉE - DONNÉES PERSONNELLES

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. Avec votre accord, des rencontres peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, des informations vous concernant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Certaines sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement et sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Il est essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur votre identité. A votre arrivée, vous devrez fournir une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour).

Les renseignements sur votre identité sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de transmission, d'effacement de vos données dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à DPO - Fondation ARHM - 290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 LYON CEDEX 08 ou par mail à dpo.rssi@arhm.fr

Identité vérifiée, sécurité assurée